

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE CAMPENEAC
Séance du 9 juin 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 2 juin 2023.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - JUGEL Stéven - MOUNIER Benoit - ARGENTE Luce - WHITE Cécile - MORIN-DIEGO Isabelle - GRANDVALLET Chantal.

Absents excusés ayant donné pouvoir : DRAGON Sandra ayant donné pouvoir à Pascal SAVIGNE - ALIX Mathilde ayant donné pouvoir à Isabelle MORIN-DIEGO - MAHIEUX Jérémy ayant donné pouvoir à Benoit MOUNIER - TRANVAUX Patrice ayant donné pouvoir à Chantal LARGEAU - PICARD Laurence ayant donné pouvoir à Stéven JUGEL - DELOURME Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Nolwenn le MOIGNE - DENIS Stéphane ayant donné pouvoir à Luce ARGENTE.

Secrétaire de séance : GABARD Bruno.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 19

Délibération n°2023/48

Objet : Demande de subvention au Département pour l'entretien de la voirie hors agglomération : Programme Départemental d'aide aux communes pour l'Investissement sur la voirie Communale (PDIC).

Madame Le Maire rappelle que la municipalité a décidé lors du vote du budget primitif 2023 de réaliser des travaux de réfection de la voirie communale hors agglomération.

Le coût des travaux a été estimé à 47 122.40 €.

DEPENSES H.T.	
Travaux hors agglomération	47 122.40€
Total dépenses H.T.	47 122.40 €

RECETTES H.T.	
Subvention entretien de la voirie hors agglomération du Département (40% du montant H.T. des travaux)	18 848.96 €
Autofinancement	28 273.44 €
Total des recettes H.T.	47 122.40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède à un vote donnant les résultats suivants :

Présents : 12
Votants : 19

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Majorité absolue : 10
Suffrages exprimés : 19

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **Solliciter** le Département au titre de la subvention «PDIC» pour l'entretien de la voirie hors agglomération (voirie Mouzenant, les Marchix, les Madrieux).
- **Autoriser** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette demande.

Pour copie conforme,

Madame Hania RENAUDIE,
Maire.



Monsieur Bruno GABARD,
Secrétaire de séance.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gabard', is written over the printed name of the secretary.